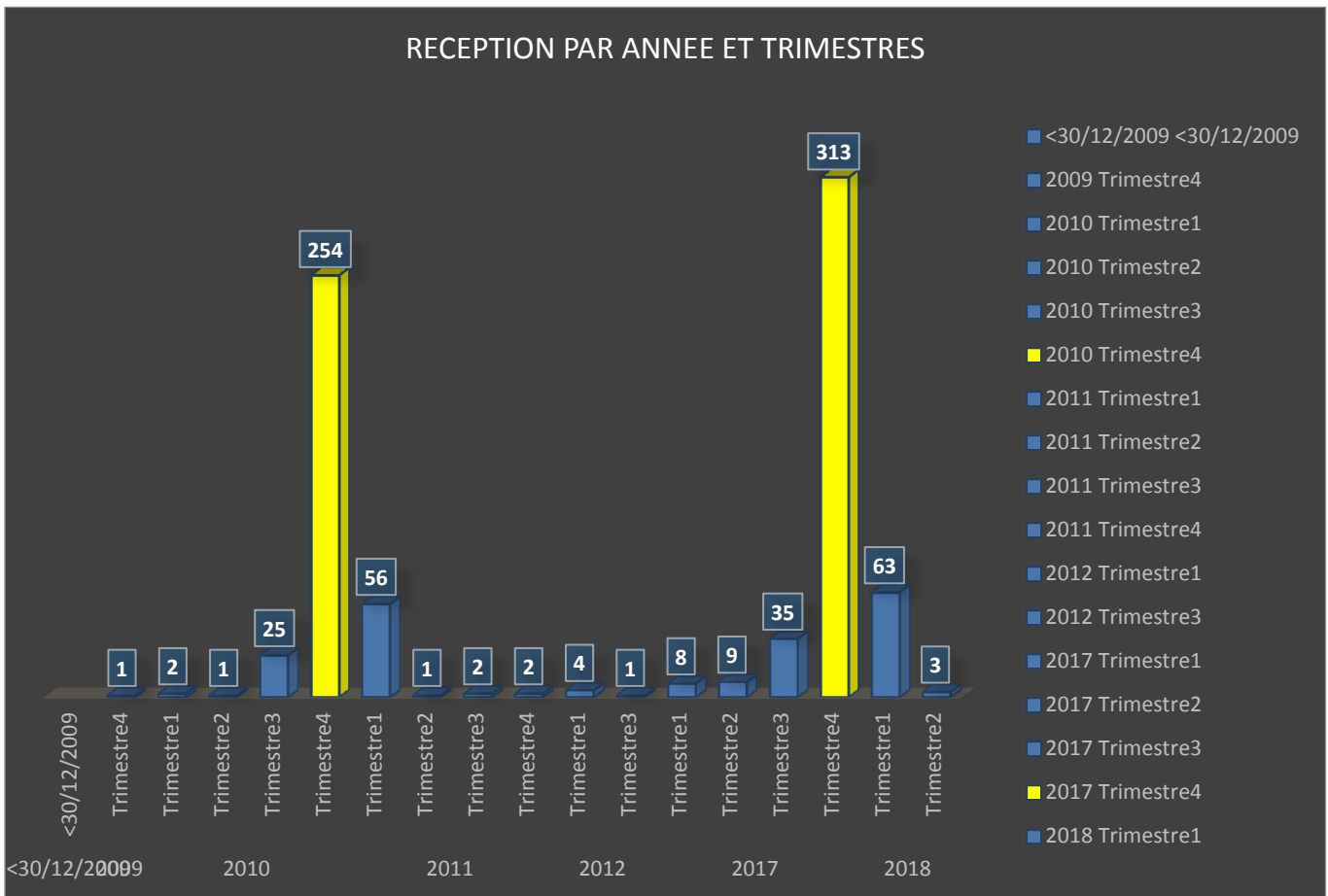
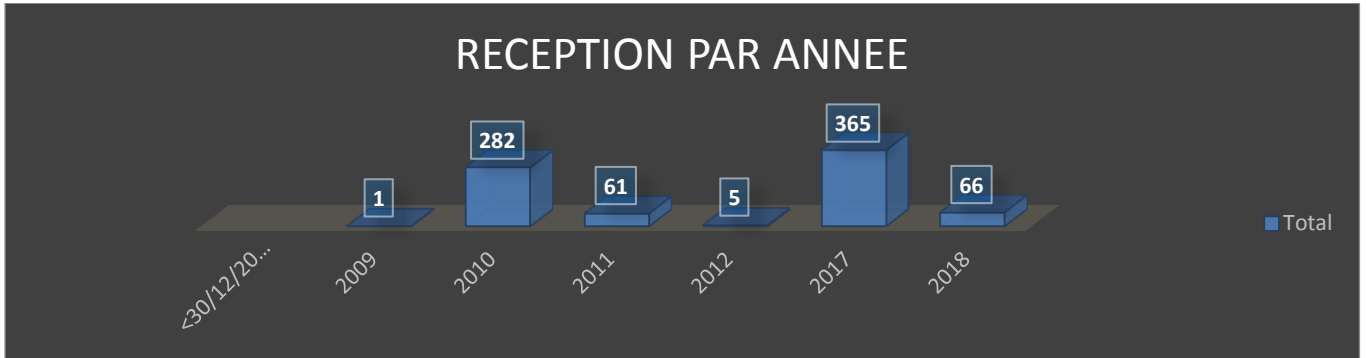


## Etude Assistant d'enseignement artistique principal 2009/2018

### 1) Dossiers réceptionnés



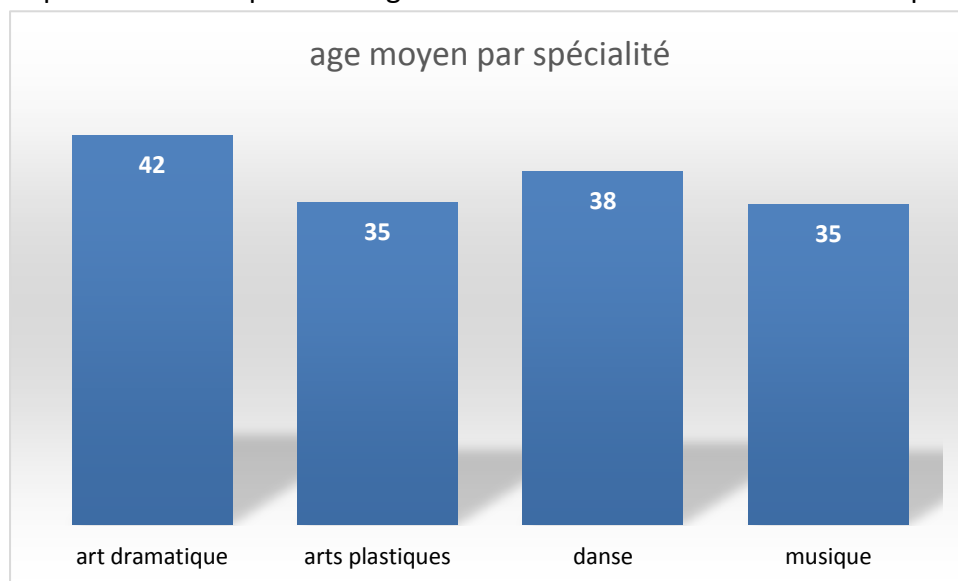
Comme le démontrent les graphiques ci-dessus, les périodes de réception sont continues, même si elles ne sont pas homogènes : les pics de réception correspondent au trimestre précédent le concours, en l'occurrence avant le 15 mars 2011 et le 8 février 2018.

CM/JUIL 2018

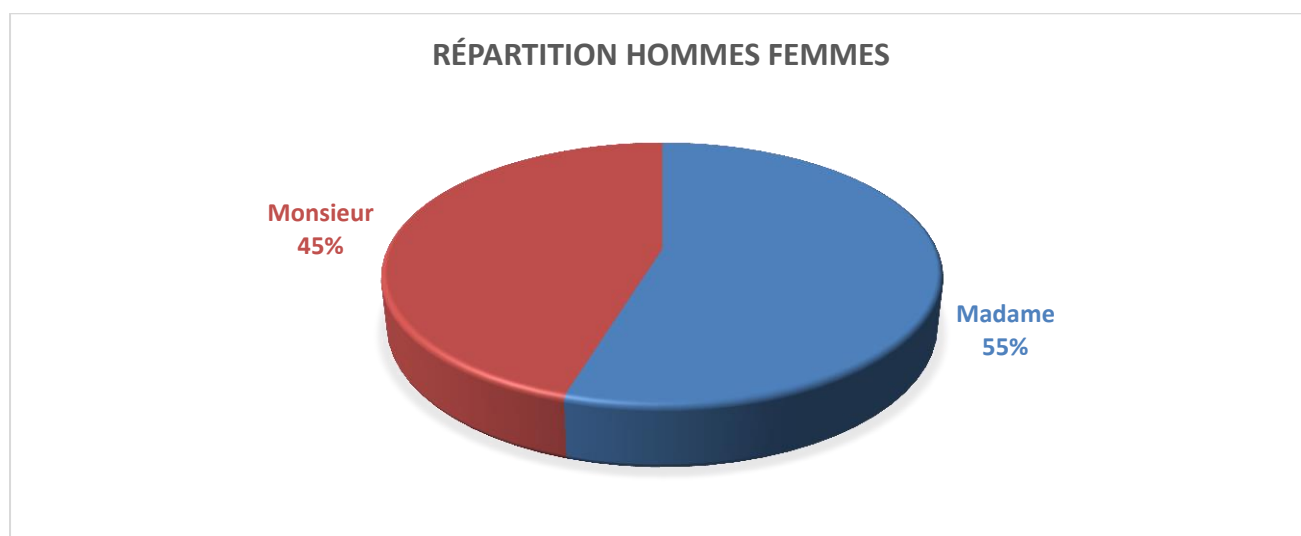
## 2) Profil des candidats sur la période concernée :

a) La moyenne d'âge des candidats est jeune : environ 35 ans.

Cependant des disparités d'âge ont été observées en fonction de la spécialité :



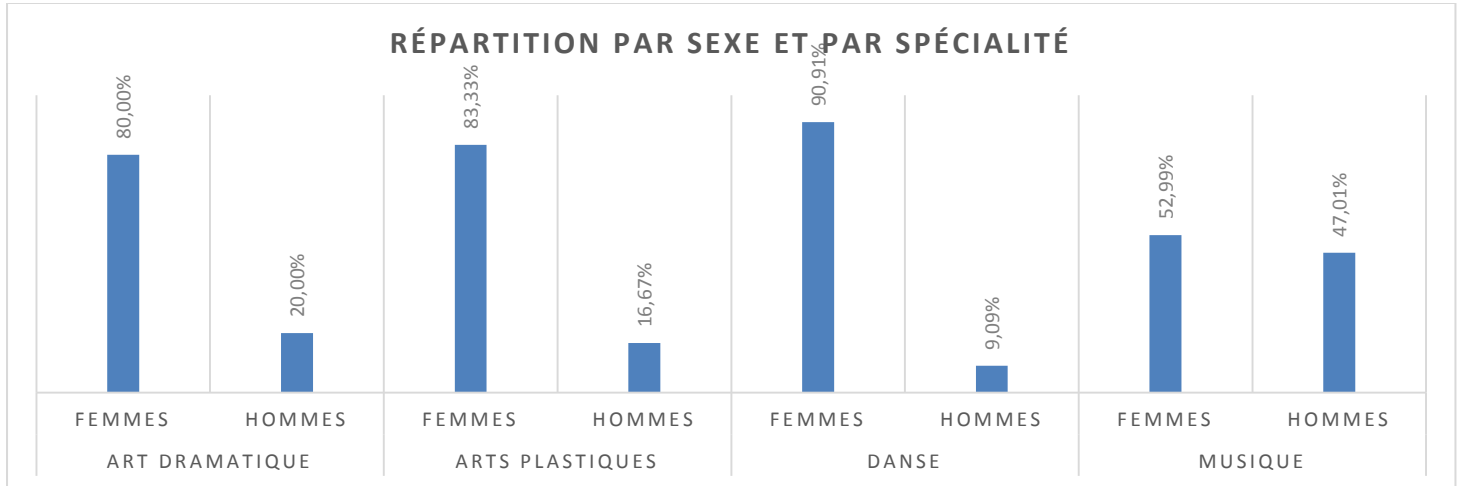
b) Répartition hommes/ femmes



Si la population est majoritairement féminine, l'écart entre hommes et femmes est cependant moins important que dans certains autres concours.

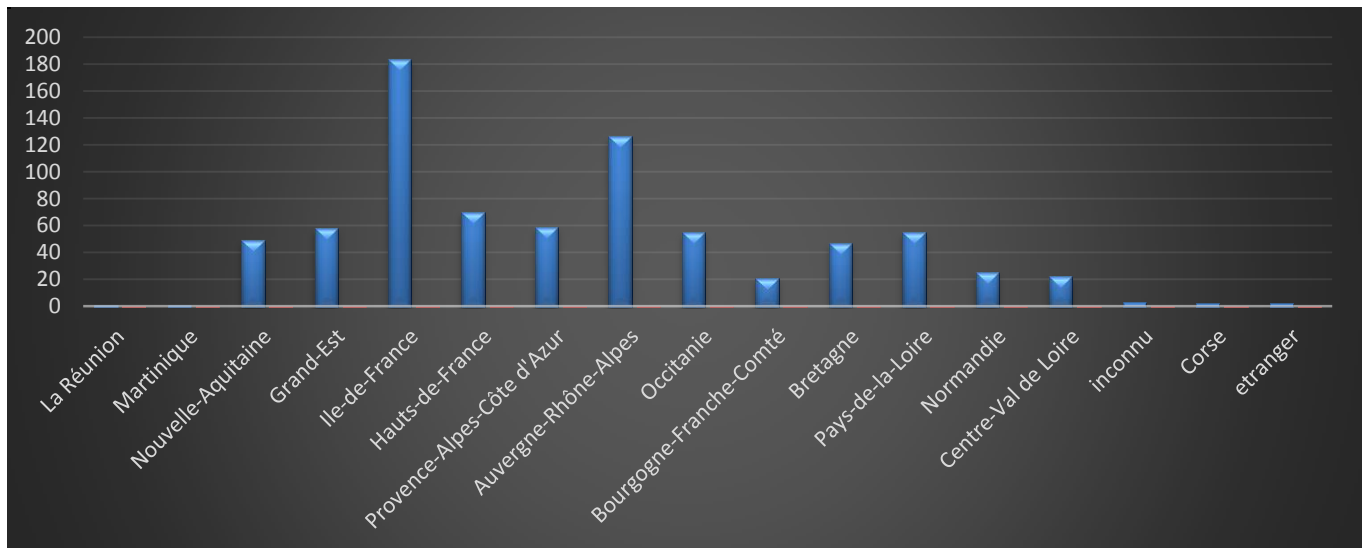
CM/JUIL 2018

c) répartition par sexe et par spécialité



La répartition H/F est la plus équilibrée dans le domaine de la musique. Ce n'est pas le cas dans la spécialité danse (majorité de femmes), ni dans les deux autres spécialités (art dramatique et arts plastiques), bien que dans ces deux dernières, l'écart hommes femmes reste dans la même fourchette d'estimation,

d) Répartition par régions

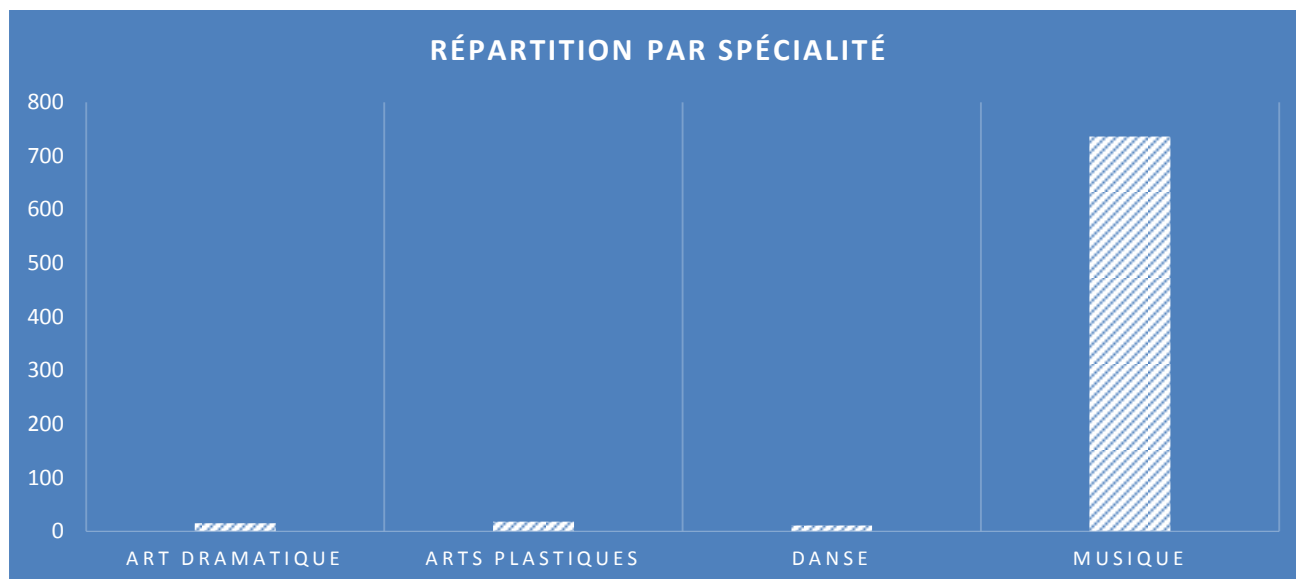


Si

Si les candidats sont issus de toutes les régions, certaines sont néanmoins prédominantes, comme la région Ile de France, la région auvergne Rhône alpes. Chose plus surprenante la région Haut de France arrive en 3eme position devant les régions PACA et Occitanie et Nouvelle aquitaine

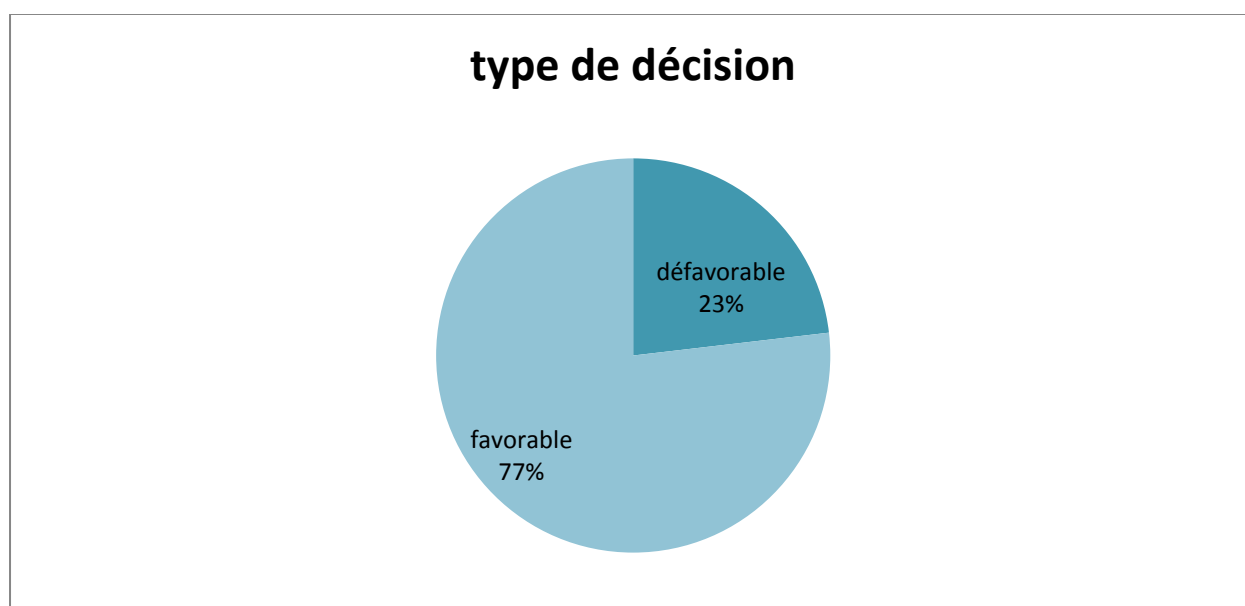
CM/JUIL 2018

## 2° Répartition par spécialité



Sans surprise, la spécialité musique est celle qui est la plus demandée au titre de ce concours, cela correspond aussi à une réalité : l'offre est plus abondante dans cette dernière.

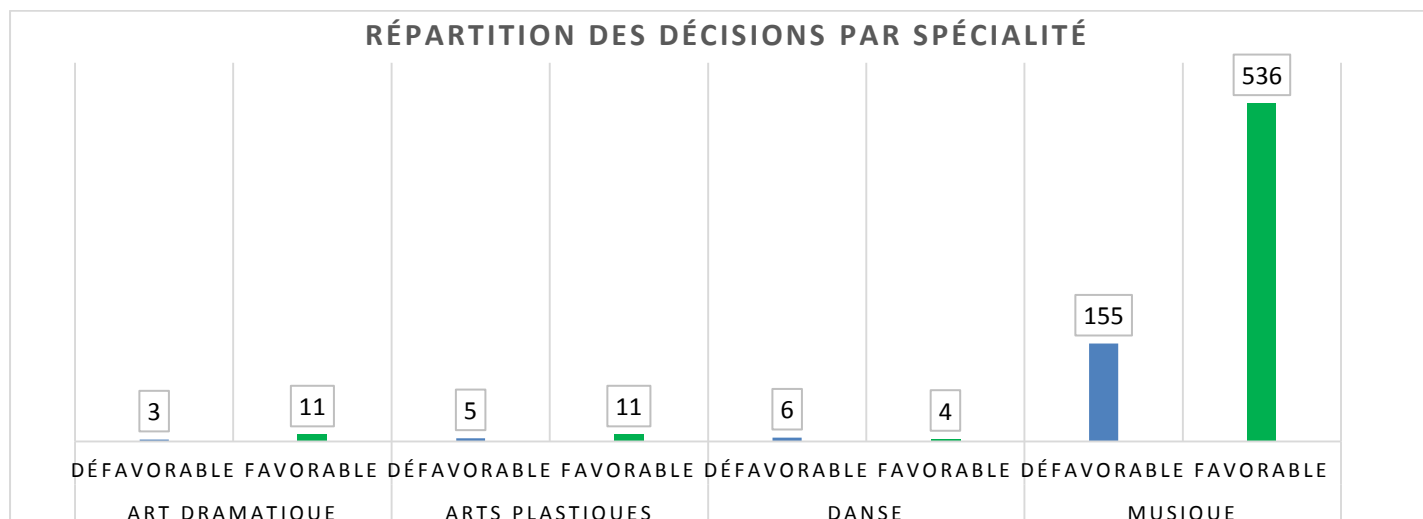
## 3) Répartition par type de décision



Les avis rendus sont en grande partie plutôt favorables.

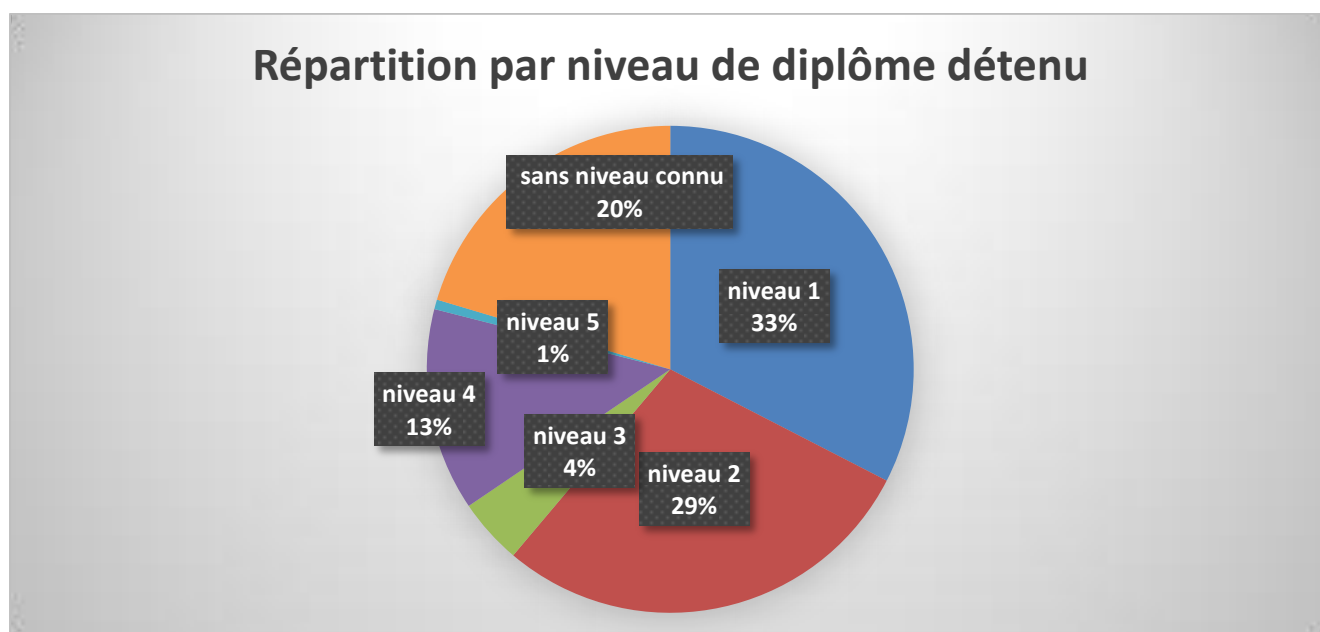
CM/JUIL 2018

#### 4) Répartition des décisions par type de décision par spécialité



La spécialité danse, à l'inverse des autres spécialités, a plus d'avis défavorables que favorables. Cependant il est difficile d'en tirer des conclusions à défaut d'un nombre conséquent de demandes sur l'ensemble de la période concernée.

#### 5) Niveau de diplôme détenu par les candidats



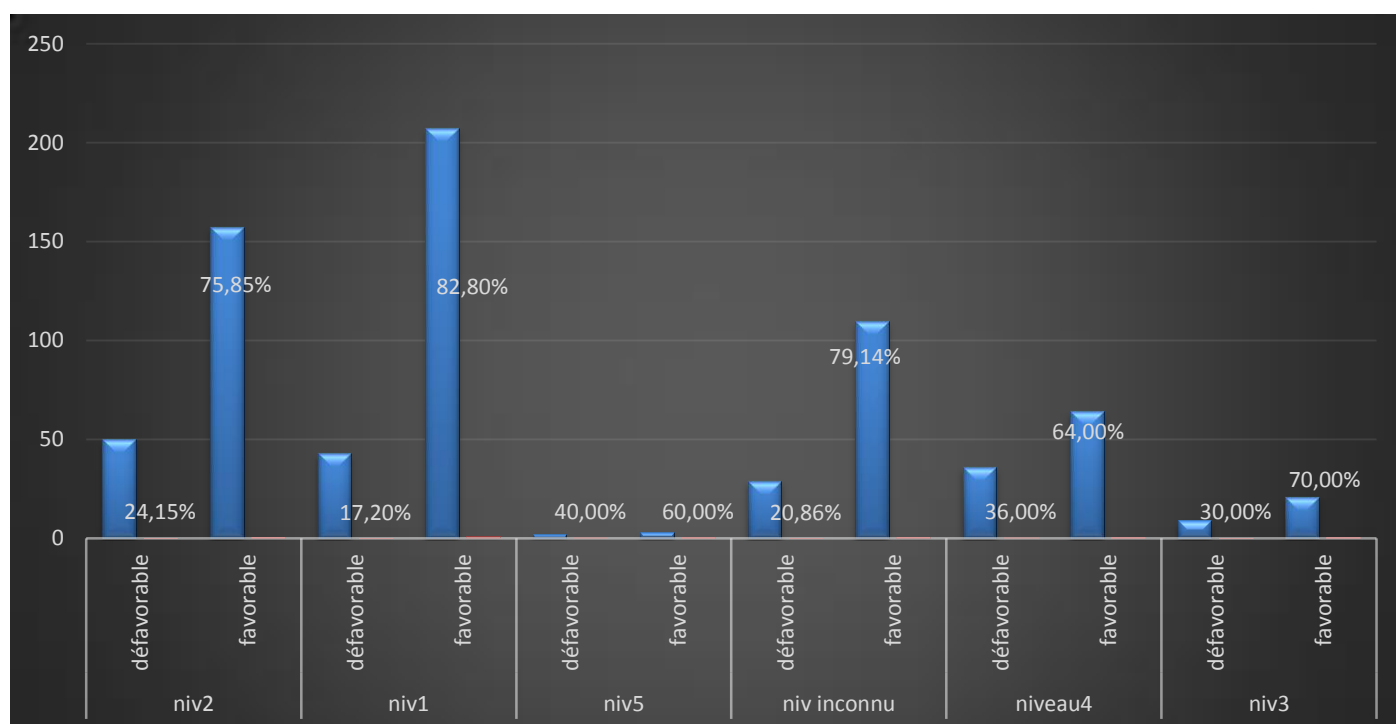
CM/JUIL 2018

Les candidats présentent, à une très grande majorité, des diplômes du niveau requis ou supérieur. Il faut néanmoins préciser que le domaine du diplôme ne correspond pas nécessairement à l'une des spécialités du concours. Dans ce cas c'est l'expérience qui sera surtout regardée.

Le % correspondant à « niveau inconnu » concerne soit les diplômes étrangers pour lesquels, il n'a pas été possible de trouver une correspondance avec les niveaux français (du moins sur les années antérieures) ou des diplômes d'établissement sans niveau. La période s'étendant sur plusieurs années, ce % est important, mais il devrait être réduit lors des prochains bilans, notamment par une meilleure connaissance des diplômes « étrangers »

**6) Lien entre le niveau de diplôme et la décision rendue :**

Plus le candidat est diplômé, plus il a de chances d'obtenir une décision favorable de la commission. Le niveau d'exigence est élevé, notamment en terme de pédagogie et de contexte de d'enseignement. Cependant et comme le démontre le graphique ci-dessous, le pourcentage d'avis favorables reste important quel que soit le niveau de diplôme détenu (équivalent ou supérieur à 60% des candidatures).



CM/JUIL 2018

7) Répartition des candidatures par niveau de diplôme au sein des spécialités

\*dans le domaine de l'art dramatique ,47% des candidats n'ont pas de diplômes du niveau requis, c'est donc l'expérience qui va être nécessairement prise en compte dans ces cas, dans le domaine de la danse il s'agit d'un peu plus d'un tiers des candidats.

\* en arts plastique ou en danse en revanche les candidats diplômés du niveau requis sont majoritaires dépassant largement les 60% !

